



## Pour en savoir un peu plus sur le Collège Jacques-Prévert ...

### **DESCRIPTION**

Le Collège Jacques-Prévert est un organisme sans but lucratif, géré par un conseil d'administration composé de 8 parents bénévoles, un enseignant et la direction. Il compte environ 365 élèves répartis en 16 classes, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année primaire.

### **NOTRE PROJET ÉDUCATIF**

Voir notre site Internet au [www.collegejacquesprevert.ca](http://www.collegejacquesprevert.ca)

### **HORAIRE QUOTIDIEN**

7 h à 8 h 35 : .....Service de garde gratuit

Les élèves du primaire commencent à 8h35 et les maternelles à 8h40

Jusqu'à 15 h 30 : Horaire des cours réguliers. Il y a une pause de 50 minutes le midi (25 minutes pour le repas et 25 minutes pour la récréation), en plus des récréations l'avant-midi et l'après-midi de 20 minutes chacune.

15 h 30 à 16 h : .....Service de garde gratuit

16 h à 18 h : .....Service de garde payant

### **SERVICE DE GARDE**

Après 16 h, le service de garde prend la relève au coût de 90\$ par mois.

Surveillance des devoirs et activités ludiques ou créatives et jeux libres à l'extérieur.

Voir tableau ci-dessous pour les coûts du service de garde occasionnel.

### **CALENDRIER SCOLAIRE ET CONGÉS**

L'année scolaire comporte 180 jours répartis en 3 étapes (voir calendrier ci-joint). Une première communication vous est envoyée à la mi-octobre, le bulletin de la première étape est remis en novembre, celui de la deuxième étape en mars, et celui de la troisième étape à la fin juin.

### **RENCONTRES DE PARENTS**

Au début du mois de septembre, une rencontre générale est prévue pour chaque groupe, où l'enseignant vous explique le fonctionnement de la classe. En novembre, une rencontre individuelle a lieu avec l'enseignant afin de discuter des progrès de votre enfant. Si cela s'avère nécessaire, une deuxième rencontre peut avoir lieu en avril. Les enseignants demeurent disponibles sur rendez-vous.

## **ÉDUCATION PHYSIQUE**

Ce cours est assuré par des enseignants spécialistes

Maternelle : une heure par semaine

Primaire : deux heures par semaine

En maternelle, les enfants ont des activités régulières de psychomotricité avec l'enseignante.

## **ANGLAIS**

Ce cours est également assuré par des enseignants spécialistes :

1<sup>ère</sup> à 4<sup>e</sup> année : 2 heures par semaine

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année : 4 heures par semaine

## **SOUTIEN AUX ÉLÈVES**

Nous avons un service d'orthopédagogie sur place. Toute évaluation ou suivi se fait avec l'autorisation des parents et en collaboration avec ces derniers.

## **SURVEILLANCE**

Les enfants sont toujours sous surveillance d'au moins un adulte. D'autre part, si une personne, autre que les parents, est susceptible de venir chercher l'enfant à l'école, une autorisation écrite dans l'agenda (+ formulaire rempli en ligne) de la part des parents est obligatoire. Une pièce d'identité est exigée par la surveillante.

## **SORTIES**

Certains jours de classe, les enfants participent à des sorties éducatives, culturelles ou sportives, telles le Centre des sciences, le Jardin botanique, le théâtre, le Musée d'art contemporain, le Parc du Domaine vert, l'École de cirque de Verdun, Cepsu, Glissades des Pays d'en Haut, plage, etc

## **FOURNITURES ET MANUELS SCOLAIRES**

Les fournitures et les manuels scolaires doivent être achetés par les parents chez SERVICE SCOLAIRE SESCO, fournisseur désigné par le Collège Jacques-Prévert. Vous pouvez aussi vous procurer des manuels d'occasion sur le site [www.lesacdecole.com](http://www.lesacdecole.com).

## **UNIFORMES**

L'uniforme est obligatoire pour tous les élèves **DU PRIMAIRE**. Il n'y a pas d'uniforme à la maternelle. UNIMAGE est le fournisseur exclusif du Collège Jacques-Prévert. Le coût varie en fonction de la sélection que vous effectuez, mais vous pouvez compter, en moyenne, 375\$ pour un assortiment de vêtements. Chaque année, l'Association des Parents du Collège Jacques-Prévert organise une vente d'uniformes usagés.

## **ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Diverses activités parascolaires stimulantes sont proposées à votre enfant.

Nous offrons, selon les inscriptions :

Musique : guitare, piano, violon

Activités physiques : danse, karaté, basket-ball, katag, soccer, hoverboard

Arts : arts créatifs, dessin

Sciences et jeux : Labo en folie, robotique

Pour les coûts des activités, voir feuille jointe.

## **PREMIERS SOINS**

Les premiers soins sont assurés par le personnel de l'école qui a été formé adéquatement.

## **REPAS DU MIDI**

Nous n'offrons ni service de cafétéria, ni fours micro-ondes pour réchauffer les repas des élèves. Votre enfant doit donc apporter sa boîte à lunch (repas froid ou thermos), ou commander un repas auprès du service de traiteur LE LUNCH. Le coût pour un repas complet cette année est de 7,30\$ (petit format) ou 8,05\$ (grand format). Vous devez commander et payer les repas en ligne, sur le site du traiteur.

## **DOCUMENTS REQUIS POUR L'INSCRIPTION**

- Certificat de naissance de l'enfant (copie originale ou copie certifiée conforme où figurent les noms des parents)
- Certificat de citoyenneté canadienne pour les enfants nés à l'extérieur du Canada.
- Carte d'assurance-maladie de l'enfant
- Numéro d'assurance sociale d'un des parents (pour reçus d'impôt)
- Derniers bulletins scolaires pour les élèves du primaire
- Tout rapport de professionnel concernant votre enfant
- Montant des frais d'inscription (200\$) en argent ou en chèque à l'ordre du Collège Jacques-Prévert

Attention : pour être inscrit en maternelle, votre enfant devra avoir 5 ans au 30 septembre.

## SERVICE DE GARDE

Les enfants sont pris en charge sans frais supplémentaire dès 7 h le matin, et après l'école, de 15 h 30 à 16 h. **Après 16 heures, le service de garde est payant.** Deux systèmes s'offrent à vous : service de garde régulier ou occasionnel. Choisissez celui qui sera le plus avantageux pour vous, et, si votre enfant doit être au service de garde **régulier**, assurez-vous qu'il y soit bien inscrit.

	<b>SERVICE DE GARDE RÉGULIER (16H À 18H)</b>	<b>SERVICE DE GARDE OCCASIONNEL (16H À 18H)</b>
<b>COÛT PAR ENFANT</b>	90 \$ par mois	5 \$ si l'enfant quitte entre 16 h et 16 h 30 7 \$ si l'enfant quitte entre 16 h 30 et 17 h 10 \$ si l'enfant quitte entre 17 h et 18 h
<b>PAIEMENT DES FRAIS</b>	En même temps que la scolarité	<b>Le jour même. Important de respecter cette directive</b>
<b>HEURE LIMITE DU DÉPART</b>	18 heures	18 heures
<b>FRAIS DE RETARD APRÈS 18 HEURES</b>	1\$ PAR MINUTE DE RETARD	1\$ PAR MINUTE DE RETARD
<b>FRAIS POUR LA PÉRIODE EXCÉDANT LA FIN D'UNE ACTIVITÉ PARASCOLAIRE</b>	Pas de frais supplémentaire	5 \$ première ½ heure 7 \$ entre ½ h et 1 heure 10 \$ entre 1 h et 2 h
<b>SURVEILLANCE DES DEVOIRS</b>	Oui	Non
<b>REÇU D'IMPÔT</b>	Oui	Non
<b>ENGAGEMENT</b>	1 mois	Aucun
<b>FORMALITÉS D'INSCRIPTION ou D'ANNULATION</b>	Communiquer avec le secrétariat	Aucune démarche à faire

## SERVICES ACCESSOIRES

Les services accessoires représentent les montants d'argent qui vous sont demandés chaque année, parallèlement à la scolarité et aux fournitures scolaires : sorties éducatives, agenda, matériel didactique, livres de bibliothèque, informatique, photocopies, dépenses liées à des projets spéciaux, assurances (élèves et sorties), cotisation à la FEEP et contribution au fonds d'immobilisations.

Afin de ne pas vous solliciter à plusieurs reprises nous avons regroupé ces montants, et les avons ajoutés aux frais de scolarité (voir tableau des versements), conformément aux exigences du ministère de l'Éducation.

**Le montant est de 300\$ en maternelle et 390\$ au primaire.**



## Tableau des frais 2022-2023

	Maternelle	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année
<b>DROITS D'INSCRIPTION</b> (non remboursables)	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$
<b>SCOLARITÉ</b>	3580 \$	3280 \$	3280 \$	3280 \$	3280 \$	3280 \$	3280 \$
<b>SERVICES ACCESSOIRES</b>	300 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$
<b>SERVICE DE GARDE APRÈS 16 HEURES</b> (facultatif)	900 \$	900 \$	900 \$	900 \$	900 \$	900 \$	900 \$
<b>FOURNITURES ET MANUELS SCOLAIRES</b> Coût <u>approximatif</u> avant taxes chez <b>SESCO</b>	147 \$	302 \$	287 \$	222 \$	280 \$	322 \$	395 \$
<b>UNIFORMES</b> Coût <u>approximatif</u> avant taxes chez <b>UNIMAGE</b>	N/A	375 \$	375 \$	375 \$	375 \$	375 \$	375 \$